



PROCES-VERBAL

Commission Nationale Paritaire de la
Convention Collective des Personnels
Administratifs et Assimilés du Football

Réunion du :

Vendredi 24 octobre 2008

à :

10h30

Présidence :

Henri MONTEIL puis François GEORGET

Présents :

Collège Employeurs :
MM. Bernard CAZIN et Henri MONTEIL (FFF)
M. Philippe DIALLO (UCPF)
M. Jean-Marc SELZNER (U2C2F)

Collège Salariés :
MM. Alain BELSOEUR, Jean-Luc BAILET, Thierry BRISSET, Jean-
Pierre FAGE et François GEORGET (SNAAF)

Excusé :

Collège Employeurs :
M. Francis COLLADO (LFP)

Assistent à la séance :

M. Richard DEFAY (FFF)
M. Sébastien CAZALI et Vincent ROUX (LFP)

La séance est ouverte à 10h30 par M. Henri MONTEIL, Président de la Commission lors de la saison 2007/2008.

Il propose d'observer un moment de recueillement à l'attention d'Hervé GORCE, ancien Président du SNAAF.

1 – Adoption du Procès-Verbal de la réunion du 16 avril 2008

Henri MONTEIL précise que les articles 10, 29 et 31 de la CCPAAF, sur lesquels la Commission a émis un avis favorable lors de sa réunion du 16 avril dernier, doivent maintenant être rédigés pour être proposés à la prochaine Assemblée Fédérale du 13 décembre 2008.

Après cette information, la Commission procède à l'adoption du Procès-Verbal de la réunion du 16 avril 2008.

2 – Mise en place de la Commission pour la saison 2008/2009

- Henri MONTEIL rappelle le principe d'alternance d'usage concernant la Présidence de la Commission par un représentant du collège 'Employeurs' une saison puis un représentant du collège 'Salariés' l'année suivante, et ainsi de suite... Sur ce principe, il propose donc aux représentants du Collège 'Salariés' de désigner la personne qui sera chargée d'assurer la Présidence pour la saison 2008/2009.

Le collège 'Salariés' désigne M. François GEORGET.

- François GEORGET souhaite évoquer avant toute chose le problème du fonctionnement de cette commission, notamment la prise en charge de son secrétariat. Il précise que cela fonctionnait bien à l'époque où Marylène BOUCICAUD en était responsable.

Henri MONTEIL posera la question au Directeur Général de la FFF.

- François GEORGET souhaiterait connaître le nom du représentant de la LFP pour cette nouvelle saison. Philippe DIALLO précise que l'UCPF va proposer Francis COLLADO au prochain CA de la LFP.

- François GEORGET demande à Jean-Marc SELNER la position de l'U2C2F vis-à-vis de la CCPAAF. Bien que l'U2C2F ait dénoncé la CCPAAF, Jean-Marc SELNER précise que l'U2C2F est toujours ouvert au dialogue.

- François GEORGET aborde la question de la participation financière de la LFP et de l'UCPF sur la dernière impression de la CCPAAF. Thierry BRISET rappelle le coût total de cette édition, environ 4 000 €, et la fréquence des réimpressions, environ tous les 2 ou 3 ans en fonction des modifications. Alain BELSOEUR demande pourquoi la CCPAAF ne serait-elle pas imprimée toutes les années comme les autres textes.

Concernant la mise en ligne de cette convention sur les sites Internet, Sébastien CAZALI précise que pour des raisons de protection le format utilisé ne peut pas être le format WORD.

- Alain BELSOEUR, nouveau Président du SNAAF, fait part des échanges actuellement en cours avec les dirigeants des différents organismes nationaux. Il précise ensuite que la modification des articles 52, 53, 55 et de l'annexe 1 de la CCPAAF ne pourra faire l'objet de discussions qu'une fois ses entretiens terminés.

Philippe DIALLO comprend la position du SNAAF mais rappelle l'importance d'avancer sur la grille de classification. Pour les 3 autres points qui ont des incidences fortes (sociales et économiques), Philippe DIALLO propose d'avancer avec une meilleure lisibilité. Pour cela, il propose de récolter des données chiffrées pour avoir une réelle connaissance de l'évolution des structures du Football (Ex. : Combien de licenciements dans chaque structure ? Quelle incidence de l'augmentation de la valeur du point systématique par rapport à l'évolution de la masse salariale, etc.) et des impacts financiers réels. Suite à cette étude, d'autres points, comme l'épargne salariale, pourraient peut être ressortir.

Alain BELSOEUR propose de sortir de cette phase de conflit et de passer dans une phase de négociation pour pouvoir se prononcer à la fin de ces échanges.

Thierry BRISSET propose d'insérer (en fonction des postes - employés, cadres) un complément à l'étude nationale sur les départs négociés...

Philippe DIALLO précise que ces travaux doivent être mis en place très rapidement.

Bernard CAZIN précise que la part de la masse salariale avoisine les 50 à 60 % des budgets de district et 40 à 50 % des budgets de ligue.

Après discussions sur la grille de classification proposée où interviennent Jean-Pierre FAGÉ, Philippe DIALLO, Bernard CAZIN et Henri MONTEIL, Alain BELSOEUR s'engage à étudier et faire un retour sur cette proposition de grille lors de la prochaine réunion. Henri MONTEIL souhaite que cela aille très vite maintenant.

Alain BELSOEUR s'étonne de la position de certains Présidents de ligue et précise qu'il ne pourra pas faire « coller » la CCPAAF à la CCNS. Pour lui, il est impossible de la « baisser » au niveau de la CCNS.

François GEORGET demande aux membres présents quelle méthode de travail pensent-ils mettre en place pour obtenir les informations évoquées par Philippe DIALLO. Après discussions, une enquête sur les 3 dernières saisons et une projection sur les 3 prochaines saisons (nombre de salariés, ancienneté, indemnités de licenciement, pyramide des âges, départ à la retraite, etc.) pourrait être mise en place. Sébastien CAZALI est chargé de proposer un questionnaire.

3 – Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée le mercredi 3 décembre 2008 à 15h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président de la Commission,

François GEORGET